

Sur le «démantèlement» des bidonvilles

Lettre ouverte signée par plusieurs associations, dont le collectif Romeurope (dont la LDH est membre), adressée au Premier ministre Jean-Marc Ayrault.

Paris, le 18 mars 2013

Monsieur le Premier ministre,

Le Collectif national droits de l'Homme Romeurope, la Fnars, la fondation Abbé Pierre, Emmaüs France, ATD Quart-monde et l'Association des cités du Secours catholique souhaitent vous exprimer leur indignation face aux récentes déclarations du ministre de l'Intérieur annonçant la reprise des «démantèlements» de bidonvilles, au motif que leurs occupants refuseraient de s'insérer en France.

Ces propos nous paraissent particulièrement choquants et contraires aux engagements de campagne du président de la République ainsi qu'à la mission que vous avez confiée au préfet Alain Régnier, délégué interministériel à l'Hébergement et à l'Accès au logement, visant à organiser un accompagnement global de ces situations, en recherchant avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les associations, des solutions dignes et des perspectives d'insertion. Cette orientation strictement répressive, qui a déjà démontré dans le passé son inefficacité, nous semble également éloignée de la position que vous aviez exprimée sur ce sujet à l'occasion de notre dernière rencontre.

Ces déclarations traduisent une méconnaissance profonde des conditions de vie et de misère extrême de ces personnes souvent victimes de discrimination dans leurs pays d'origine, pourtant

membres de l'Union européenne. Comment peut-on en effet affirmer que ces personnes refusent de s'insérer en France, alors que l'accès à l'emploi et au logement social leur est actuellement interdit, et que certains maires vont jusqu'à s'opposer à la scolarisation des enfants ?

Nous ne sous-évaluons pas les difficultés posées par l'installation de ces bidonvilles, dont la concentration sur quelques départements provoque des réactions d'hostilité, trop souvent instrumentalisées, voire nourries par des élus locaux.

Nous considérons cependant que la stigmatisation de ces familles particulièrement démunies par un membre de votre gouvernement, en attisant les réactions de rejet, est contraire aux valeurs de la République. Désigner une population par son origine ethnique est inacceptable et contraire aux principes de notre Constitution. C'est aussi méconnaître le fait que de nombreuses familles présentes dans les bidonvilles sont en France depuis longtemps, contrairement à l'idée véhiculée par le discours du ministre de l'Intérieur.

Cette stigmatisation compromet par ailleurs gravement les perspectives d'intégration de ces personnes, qui devraient disposer du libre accès au marché du travail dans notre pays.

Dans ce contexte particulièrement inquiétant, les associations craignent une accélération des évacuations de bidonvilles sans solution et sollicitent une rencontre pour évoquer, avec vous, la situation de ces personnes et les orientations de l'Etat permettant de répondre à cette urgence humanitaire.

A l'approche de la fin du plan hivernal, les associations sont pleinement mobilisées pour défendre le principe d'accueil inconditionnel de toute personne sans abri qui sollicite une prise en charge, ainsi que l'application effective de la circulaire interministérielle du 26 août 2012 prévoyant un diagnostic sanitaire et social et des solutions d'hébergement ou de logement pérennes avant toute opération d'évacuation de bidonville.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.

**Le Collectif national
droits de l'Homme Romeurope**

**La Fédération nationale
des associations d'accueil
et de réinsertion sociale (Fnars)**

La fondation Abbé Pierre

Emmaüs France

ATD Quart-monde

**L'Association des cités
du Secours catholique**